Immeuble Longchamp
2 boulevard Roume
Plateau
01 BP 3989
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 20 31 77 00
Fax : +225 27 20 21 02 78
forvismazars.com/ci

Immeuble Neuilly
5, Avenue Marchand
Plateau
01 BP 2715
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 20 21 11 15

www.ey.com

SUCRIVOIRE, S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE)

Arrêté semestriel au 30 juin 2025

SUCRIVOIRE
Société Anonyme

Treichville, Boulevard du port
01 BP 8 484
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE)

Arrêté semestriel au 30 juin 2025

Attes. Co CAC 841-10-2025/ZK/FK

Aux actionnaires de la société SUCRIVOIRE, S.A.,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la société SUCRIVOIRE, S.A., couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel sur la base de notre examen limité.

1. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et conformément aux dispositions du Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. Nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

2. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Les Commissaires aux Comptes

Abidjan, le 31 octobre 2025

Forvis Mazars, S.A.

Zana KONÉ
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arielle-Inès SÉRI-BAMBA
Expert-Comptable Diplômée
Associée

SUCRIVOIRE
Société Anonyme avec Conseil d'administration au Capital de 8 820 000 000 FCFA
Siège social : Unité Agricole Intégrée de Borotou-BP- 100 Borotou- Koro
RCCM: CI-ABJ-1997-B-2016.573 - Compte contribuable 9725093 S

RAPPORT D'ACTIVITE FIN PREMIER SEMESTRE 2025

I-Tableau d'activité et résultat

INDICATEUR (EN FCFA)	1er Semestre 2025 (1)	1er Semestre 2024 (2)	Années 2024 (3)	Variation (1)-(2)	
				(%)	Valeur
CHIFFRE D'AFFAIRES	42 868 302 911	45 147 420 384	87 219 126 882	-5%	(2 279 117 473)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 179 813 119)	4 287 278 203	20 307 777 457	-174%	(7 467 091 322)
RESULTAT FINANCIER	(3 266 312 517)	(2 328 368 207)	(4 665 891 214)	40%	(937 944 310)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	(6 446 125 636)	1 958 909 996	3 410 249 557	-429%	(8 405 035 632)
IMPOTS SUR LE RESULTAT	(17 499 996)	(26 535 908)	(44 035 912)	-34%	9 035 912
RESULTAT NET	(6 707 306 463)	1 263 847 895	2 590 611 302	-631%	(7 971 154 358)

Analyse semestrielle

Malgré un contexte climatique et opérationnel particulièrement difficile, marqué notamment par une sécheresse exceptionnelle lors de la campagne 2024/25, SUCRIVOIRE a démontré une forte capacitée d'adaptation et de résilience.

La Société a réussi à enregistrer une progression de sa production par rapport à l'exercice 2023/24 et prépare activement les conditions d'un retour à une performance durable dès la campagne 2025/26.

Plusieurs éléments spécifiques ont contribué à la détérioration des résultats semestriels :

1. Âge de la récolte de la canne ;
2. Campagne écourtée ;
3. Coûts exceptionnels et non récurrents ;
4. Travaux d'intercampagne anticipés.

Malgré ces contraintes, SUCRIVOIRE reste pleinement mobilisée sur l'exécution de son plan de redressement opérationnel et financier. Ce plan, structuré autour de l'optimisation des cycles de production, du contrôle des coûts et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, vise à restaurer la rentabilité et à assurer une croissance stable et durable dès la campagne 2025/26.

La Société réaffirme ainsi sa capacité à surmonter les défis climatiques et opérationnels, et à créer de la valeur durable pour ses actionnaires et partenaires.

1. Activité et performance opérationnelle

Campagne 2024/25

La campagne 2024/25 a été marquée par des facteurs non courants qui ont profondément influencé son déroulement et ses résultats :

- **Repositionnement stratégique du cycle cultural**

  La campagne a été marquée par un repositionnement stratégique du cycle cultural, visant à garantir, dès 2025/26, une récolte optimale à 12 mois d'âge, alignée sur la fenêtre climatique la plus favorable, de novembre à mars.

  Initiée en 2023/24, cette transition a conduit, lors de la campagne 2024/25, à une récolte anticipée de cannes âgées de 10 à 11 mois.

  Conditions climatiques et énergétiques défavorables

  La campagne a été marquée par une sécheresse sévère dès novembre 2024, aggravée par des délestages électriques à partir d'avril 2024, qui ont ralenti la croissance des cannes non irriguées et pénalisé les rendements dès janvier 2025.

  Les parcelles pluviales et les nouvelles mises en culture ont été les plus touchées.

Ces éléments conjugués ont entraîné une réduction de la durée de la campagne, achevée dès mars 2025, soit 3 mois de production au 1er semestre 2025, contre 5 mois sur la même période en 2024.

Performance et résilience du modèle opérationnel

Malgré ces contraintes, la **production 2024/25** s'est établie à **78 856 tonnes**, en **hausse de 8 %** par rapport à 2023/24. Cette performance traduit la résilience du modèle agricole et industriel ainsi que les premiers effets des investissements stratégiques, malgré une perte de 4 223 tonnes par rapport aux objectifs de campagne, due à la sécheresse.

Premier semestre 2025

La production de la campagne 2024/25 s'est répartie de manière équilibrée sur deux périodes : 44 % entre fin octobre et fin décembre 2024 et 56 % entre janvier et mars 2025.

PIERLUIGI PASSERA
Directeur Général

En comparaison, la campagne 2023/24 avait concentré près de 74 % de sa production sur le premier semestre 2024, ce qui explique la baisse mécanique du volume de sucre enregistré au 30 juin 2025 par rapport au même période en 2024, et son impact direct sur le résultat semestriel.

Période	Sucre produit (tonnes)	Période de comparaison	Sucre produit (tonnes)	Variation (tonnes)	Variation (%)
1er semestre 2025	44 058	1er semestre 2024	53 896	- 9 838	- 18 %
2e semestre 2024	34 798	2e semestre 2023	19 051	+ 15 747	+ 83 %
Campagne 2024/25 (oct. 2024 – mars 2025)	78 856	Campagne 2023/24	72 947	+ 5 909	+ 8 %

L'intercampagne 2025, démarrée dès avril, a permis d'anticiper les travaux agricoles et de maintenance, renforçant la préparation de la prochaine campagne. Cette avance s'est toutefois traduite par une reconnaissance anticipée des dépenses dès le premier semestre 2025, comparé à 2024.
Sur le plan commercial, la congestion du port d'Abidjan a engendré des frais logistiques et de surestaries élevées, impactant temporairement la rentabilité.

Campagne 2025/26

Après une intercampagne de 7 mois (avril–octobre 2025), les sites de Zuénoula et Borotou-Koro ont démarré la campagne 2025/26 le 28 et 30 octobre 2025. La production de sucre, attendue entre 90 000 et 95 000 tonnes (+14% à 20 %), bénéficiera de la fenêtre climatique optimale, marquant le retour à un cycle de production normalisé et durable.

2. Résultats financiers

Indicateurs (en FCFA)	Juin 2025	Juin 2024	Variation	Variation (%)
Chiffre d'affaires	42,87	45,15	- 2,28	-5%
Résultat d'exploitation (Hors coûts non récurrent	- 2,53	0,53	- 3,07	-574%
Coûts non récurrents	- 3,91	1,42	- 5,34	-375%
Résultat net	**- 6,71**	**1,26**	**- 7,97**	**-631%**

L'évolution du résultat financier au 1er semestre 2025 s'explique par trois facteurs principaux :

1) Effet volume défavorable, avec une baisse de production de 9 838 tonnes par rapport au 1er semestre 2024.
2) Démarrage anticipé des travaux d'intercampagne, entraînant une reconnaissance plus précoce des charges.
3) Éléments non récurrents, incluant des variations de provisions défavorables et des charges exceptionnelles liées au redressement fiscal et à l'émission de l'emprunt obligataire convertible (36 milliards FCFA).

3. Perspectives

Les actions menées en 2024/25 vont se traduire dès 2025/26 par : meilleurs rendements agricoles, campagnes industrielles plus régulières et optimisation des coûts.

4. Conclusion

Malgré un semestre difficile, la Société aborde 2025/26 sur des fondamentaux en amélioration, appuyée par les investissements et réorganisations de 2024/25. La croissance durable sera soutenue par l'augmentation des volumes de canne, le retour à un cycle agricole optimal et la poursuite du plan de performance. La Société réaffirme sa confiance et son engagement à créer de la valeur durable pour ses actionnaires, partenaires et l'économie nationale.

Abidjan, le 31 octobre 2025

Le Directeur Général
Pierluigi Passera